

A l'Aube de la Gloire

société par actions simplifiée (société à associé unique)

au capital d'un (1) euro

siège social : 47 rue Vivienne 75002 Paris

en cours d'immatriculation

(la "**Société**")

LISTE DES SOUSCRIPTEURS

Monsieur Antonin Alexandre Gosse, associé, demeurant au 37 avenue cyrille besset 06800 Cagnes-sur-Mer, a souscrit 10 actions d'une valeur nominale de dix centimes d'euro (0,10€) chacune, soit un montant total d'apport de un (1€) euro.

Cet associé a libéré en numéraire, à la souscription, un montant total de un (1) euros.

Les dix (10) actions d'origine, d'une valeur nominale de dix centimes d'euro (0,10€) chacune, forment le capital initial dont les apports en numéraire représentent un montant d'un (1) euro.

Les actions ont été libérées en totalité à la souscription ainsi qu'il résulte de l'attestation du dépositaire des fonds l'étude notariale de Maître Quentin Fourez, située 1, place Maréchal Gallieni - 27500 Pont-Audemer.

Fait à Paris, le

Monsieur Antonin Gosse
Associé et Président